

Tournoi Senior de Sainte-Eulalie

19 & 20 AVRIL 2025

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de série P, D, R et N de minimes à seniors licenciés à la FFBAD et devront être en possession de leur licence. Le nombre de tableaux autorisé est de 2.

ARTICLE 2 : Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge Arbitre Nicolas VISELE. Ce dernier prendra les décisions concernant toute requête faite par un joueur et ses décisions seront sans appel.

ARTICLE 3 : Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper certaines catégories ou d'en supprimer en cas d'insuffisance d'inscrits dans un tableau en accord avec le juge arbitre et dans l'intérêt du tournoi.

Samedi : Simple Homme et Simple Dame et Doubles Mixtes (1 seul tableau autorisé)

Dimanche : Doubles Hommes et Doubles Dames

ARTICLE 4 : Le nombre d'inscrits dans le tournoi ou dans un tableau peut ainsi être limité pour le bon déroulement du tournoi (180 joueurs/paires par jour)

ARTICLE 5 : Une tenue de sport correcte (selon les règles de la FFBAD) sera exigée lors du tournoi et tout manquement pourra être sanctionné.

ARTICLE 6 : Point particulier

Si le volant touche les structures à l'engagement, il sera remis 1 fois, et s'il touche pendant l'échange il sera compté faute.

ARTICLE 7 : Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, les volants officiels du tournoi seront les BABOLAT 2.

ARTICLE 8 : Les joueurs et joueuses devront se présenter à la table de marque.

L'organisation du tournoi sera rigoureuse sur le respect des horaires qui seront affichés dans la salle.

Trois minutes après le deuxième appel, tout joueur absent sera déclaré WO.

Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où le match a été annoncé.

Les matchs seront en auto arbitrage et pour les plus jeunes un arbitre sera désigné.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir la table de marque et le juge arbitre sous peine d'être disqualifié.

ARTICLE 9: Tableaux

Dans la mesure du possible, les rencontres se dérouleront par poules de 4 avec 2 sortants, puis par élimination directe. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points conformément aux règles FFBAD en vigueur.

ARTICLE 10 : Les droits d'inscription sont de 18 € pour 1 tableau, 23 € pour 2 tableaux. L'enregistrement des inscriptions se fera par ordre d'arrivée du courrier cachet de la Poste faisant foi. Toute inscription qui ne sera pas accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.

ARTICLE 11 : En cas de WO non justifié, les sanctions définies par la FFBAD seront appliquées.

Le présent règlement sera affiché dans la salle.